

n'ayons reçu aucun secours, ou à peu près, de l'immigration étrangère, on verra, dans les statistiques inattaquables du *Globe*, que la somme des progrès réalisés dans la province de Québec est tout simplement étonnante. Avec une telle autorité, nous pouvons clore ce point de la discussion.

Nous pouvons en outre prédire que le Bas-Canada, comme le démontrera le recensement de cette année, a progressé, de 1861 à 1871, dans une proportion beaucoup plus rapide que durant les deux décades de 1841 à 1861, dans les branches que nous venons de mentionner, ainsi que dans l'industrie manufacturière.

Le colonel Wolseley ne s'est pas contenté de vilipender la race française; il a voulu prendre corps à corps Sir Georges E. Cartier, comme chef du Bas-Canada. Il l'a rapetissé autant qu'il a pu pour rehausser d'autant son collègue, Sir John A. Macdonald. Son appréciation de la carrière politique de M. Cartier est aussi injuste que celle qu'il a faite sur la race française du Bas-Canada. C'est en quelque sorte un devoir national que de relever ces injures qui, quoique dirigées contre M. Cartier seul, retombent avec presque autant de force sur tous nos hommes publics canadiens français. Le colonel, d'ailleurs, a le soin de s'en expliquer: tous nos hommes politiques sont par lui représentés comme exploitant les bas préjugés de notre population pour avoir une petite part des faveurs qui tombent du pouvoir. M. Cartier a particulièrement droit à ses insultes comme chef de la grande majorité du Bas-Canada depuis bientôt une vingtaine d'années. Nous n'imiterons pas l'indélicatesse, pour nous servir d'un mot bien doux, du colonel Wolseley pour faire un parallèle nécessairement désagréable entre deux collègues qui ont chacun leur mérite et qui en quelque sorte se complètent l'un l'autre. De telles comparaisons sont pour le moins déplacées et, pour peu que la balance soit tenue par une main partielle, ne peuvent être qu'une insulte faite aux deux. Le colonel veut que Sir John A. Macdonald soit un homme d'état très-remarquable, et le seul de toute la Puissance. Nous voulons bien admettre que M. Macdonald est en effet un homme d'état habile et qui pourrait passer pour tel, même en Europe. Mais nous prétendons qu'il n'est pas le seul et que la Puissance en a compté et en compte encore plusieurs autres, tant parmi les hommes publics qui ne sont plus que parmi ceux qui vivent encore, tant dans le parti du gouvernement que dans celui qui le combat. Pour ne parler que de Sir Georges, qui est le plus en évidence, tout le monde sait la considération dont il a été entouré par les hommes d'état anglais dans les différents voyages qu'il a faits en Angleterre. Nous pouvons ajouter, et Sir John A. Macdonald serait de notre avis, que si ce dernier se fût trouvé chef du Bas-Canada dans les mêmes circonstances, il n'aurait probablement pas mieux fait que Sir Georges. Et le compliment n'en revient pas à M. Cartier seul. Il a été puissamment secondé par des hommes de talent et de dévouement, qui méritaient, peut-être autant que lui, d'être chefs du parti, mais qui n'ont pu ou voulu l'être parce que le même concours de hasards heureux ne s'est pas ouvert devant eux, et que souvent, en saine pratique constitutionnelle, il est inhabile pour un parti de changer trop souvent de chef.

M. Cartier a toujours été député depuis 1848, et toujours ministre depuis 1855, moins l'interregne du gouvernement libéral, de mai 1862 à mars 1864. Il est, à proprement parler, devenu chef du parti conservateur du Bas-Canada dès 1856, à la sortie du cabinet de l'Hon. M. Drummond. On a déjà dit quelque part, tantôt dans un sens hostile, tantôt dans un sens favorable, que la politique de M. Cartier fut tout d'abord, et est encore, une politique de chemins de fer. Ce reproche ou cet éloge est ce qui constitue, à nos yeux, un de ses meilleurs droits au titre d'homme d'état, que le colonel Wolseley et ses ennemis veulent lui contester. Sur ce point, nous sommes sûr d'avoir avec nous l'avis de tous les hommes impartiaux, à quelque parti qu'ils appartiennent.

Un simple coup d'œil jeté en arrière fait voir clairement cette vérité. Si notre mémoire ne nous sert pas trop mal, c'est en 1847 que l'Angleterre abolit ses tarifs si prohibitifs sur l'entrée des céréales dans les Iles-Britanniques. Auparavant, ses colonies avaient seules l'appréciable avantage de porter en franchise leurs grains sur le marché anglais: le Bas-Canada, dont les terres nouvellement défrichées produisaient du blé en abondance extraordinaire, en exportait en grande quantité, et plusieurs marchands canadiens-français firent fortune à ce commerce d'exportation. Les lois de Sir Robert Peel, en ouvrant au monde entier un marché qui jusque-là avait été le monopole des producteurs anglais et des colonies, ruina du coup un commerce, une branche de production qui avait tant bénéficié au Bas-Canada. Celui-ci ne pouvait plus, à cause de la distance, dans le temps, énorme, et des difficultés de la navigation, lutter avec avantage avec d'autres pays qui n'avaient pas les mêmes inconvénients. Le marché anglais fut perdu pour nous, et c'est cette perte qui surtout donna naissance au mou-

vement annexioniste qui eut son point culminant en 1849 par ce fameux manifeste que signèrent tant d'hommes publics devenus depuis bons conservateurs.

L'homme public du Bas-Canada qui, dans le temps, voulait être utile à son pays en lui ouvrant de nouvelles sources de prospérité, se trouvait réduit à deux moyens uniques: l'annexion aux Etats-Unis, pour écouler plus facilement nos produits et remplacer le marché anglais; ou ouvrir notre pays, le développer par l'ouverture de nouvelles voies de communication et y attirer les capitaux anglais pour augmenter inévitablement la population, la production, l'industrie et l'exportation. Le premier moyen, l'annexion, était purement impossible: l'Angleterre venait de noyer dans le sang une insurrection dont le but avoué était l'indépendance et le motif secret l'annexion. Elle voulait tellement la conservation du Canada qu'elle fit les plus grands efforts, dès 1850, pour obtenir des Etats-Unis un traité de réciprocité qui pût faire cesser les plaintes des Canadiens, et qu'elle obtint, en effet, en 1854; c'est par là qu'elle réussit à étouffer les aspirations annexionistes d'un grand nombre de ses loyaux sujets. M. Cartier comprit cet état de choses, et au lieu de se heurter contre l'impossible, il chercha à tirer le meilleur parti possible de la nouvelle situation qui nous était faite. Aussi, le voit-on, dès les débuts de sa carrière parlementaire, occupé de projets de chemins de fer. En 1849, c'était la Compagnie du St. Laurent et de l'Atlantique, dont il obtenait l'incorporation. En 1852-1853, il faisait incorporer le Grand Tronc, et plus tard, il faisait décider la construction du Pont Victoria, cette première merveille du monde. Ce n'était pas encore créer l'industrie, la manufacture: ce n'était pas encore nous affranchir de la servitude des importations anglaises et américaines. Mais il préparait irrésistiblement la voie à cet affranchissement. L'or anglais affluait; le pays s'ouvrait, se peuplait et s'enrichissait, et c'est en s'enrichissant qu'il est devenu à avoir les moyens, qu'il agrandira chaque jour, de fonder une industrie pour les besoins locaux d'abord et pour la consommation étrangère ensuite. Combien d'industries se sont produites sur la ligne du Grand-Tronc, et sur les autres lignes et aux grands centres où elles aboutissent? Sans ces chemins de fer, construits presque en totalité par l'argent anglais, où en serait notre agriculture, dont les produits s'exportent aujourd'hui en si grande quantité? où en serait notre industrie, qui, quoiqu'encore dans l'enfance, a cependant pu exporter dans une seule année et à une seule maison de New-York pour un montant de quatre-vingt mille dollars.

L'homme public qui a pu voir assez clair dans le présent et dans l'avenir pour prêter la main et donner la direction à ce mouvement n'est pas un homme ordinaire, surtout quand on se rappelle l'aversion profonde qu'avaient dans le temps les Canadiens-français pour toute grande entreprise entraînant dépense des deniers publics et pouvant nécessiter l'imposition de nouveaux impôts ou l'élévation de ceux déjà existants. M. Cartier a été cet homme; il a eu à lutter contre ses compatriotes pour les enrichir. De fait, ce n'est qu'en 1867 qu'on a fini par le comprendre généralement dans toute la population et qu'ont cessé contre lui les cris de gaspillages du Grand-Tronc, qui étaient le grand cheval électoral depuis 1854.

Nous appuyons particulièrement sur ce point parce que c'est le côté le plus négligé de la carrière politique de M. Cartier, par tous ceux qui ont écrit sur son compte, et celui qui probablement dans l'avenir lui méritera la plus belle place dans l'histoire. C'est lui qui a donné l'impulsion, l'a soutenue et l'a fait aboutir à ces résultats splendides de richesses qui distinguent toutes les villes, les villages et les campagnes que traverse le Grand Tronc. C'est cet exemple qui a donné naissance à ces nombreux projets de voies ferrées qui sillonneront bientôt le nord de St. Laurent, et créeront, malgré l'Angleterre, malgré les tarifs américains et canadiens, une fourmillière d'usines et de manufactures, que le Bas-Canada montrera avec orgueil à ses aînés dans la même carrière.

Sir Georges E. Cartier n'a pas borné ses efforts à promouvoir le bien-être matériel de ses compatriotes. Il a la vue d'ensemble, la perception nette de l'homme d'état qui sait que le progrès matériel ne doit pas marcher seul. La satisfaction des besoins intellectuels et des nécessités législatives doit marcher de pair avec celle des besoins purement temporels d'un peuple. L'éducation primaire et secondaire, de manière à la rendre plus pratique, et plus en rapport avec les nouvelles exigences; le dégrèvement et l'affranchissement du sol par un système hypothécaire simplifié et une dernière main nécessaire portée à l'abolition de la tenure seigneuriale: le bénéfice de nos belles lois civiles étendu aux Cantons de l'Est; la codification de nos lois civiles et de procédures pour les débarrasser du cahos d'incertitudes et de contradictions où elles se trouvaient par suite des différentes législations françaises et des amendements incohérents et absurdes introduits par les autorités locales depuis la cession, telles sont, en résumé, avec plusieurs autres d'une importance

moins grande, mais également incontestable. Les améliorations que M. Cartier a introduites par degré et à mesure que le développement matériel du pays les rendait nécessaires. Il n'est nullement utile d'entrer dans de plus amples détails à ce sujet. C'est de la législation toute récente et dont tout le monde, même en en maudissant l'auteur, a pu apprécier le bienfaisant résultat.

Qu'après cela le colonel Wolseley affirme que Sir Georges E. Cartier n'est qu'une médiocre utilité politique, nous n'avons rien à redire, si ce n'est de lui donner ce petit conseil: "Faites, dans l'ordre militaire, ce que M. Cartier a fait dans l'ordre politique et civil, et personne ne vous contestera votre qualité de militaire vaillant et habile, pas plus qu'on ne contestera à Sir Georges le titre d'homme d'état, dans la véritable acception du mot." Qu'est ce, en effet, qu'un homme d'état? C'est celui qui, chef d'un parti, d'une colonie ou d'une nation, sait le mieux profiter des circonstances particulières où se trouvent ses partisans ou ses gouvernés, pour leur assurer la plus grande somme de bonheur et de bien-être. Nous disons, et l'histoire sera avec nous, que personne, fût-ce même Sir John A. Macdonald, placé dans les mêmes conjonctures, n'aurait ni plus fait, ni mieux fait pour le bonheur et le bien-être de la race française dans le Bas-Canada.

Encore deux mots, et nous avons fini cette étude déjà si longue. Le Colonel accuse Sir Georges de n'avoir travaillé que pour les métis, et d'avoir oublié les droits des fanatiques du Haut-Canada. Cette accusation est tout simplement une impertinence et une insulte adressée au gouvernement anglais, qui a formellement demandé une *expédition pacifique*, qui a même exigé que le Gouvernement fédéral fit droit, avant le départ de l'expédition, à toutes les demandes des *métis* contenues dans leur *Bill of rights*, ainsi qu'aux droits des catholiques du Nord-Ouest. Que le Colonel s'adresse donc au Cabinet Impérial pour obtenir justice.

Les accusations contre le clergé catholique du Bas-Canada ont tout autant de fondement. Le peuple canadien aime et vénère son clergé par-dessus tout. Et il a bien raison; après Dieu, ce clergé est son sauveur. Sans ses conseils, ses lumières, sa générosité et son dévouement, que serait devenu, après la conquête, ce petit peuple de soixante-mille âmes? C'est son clergé qui l'a encouragé et soutenu dans son travail, sa pauvreté et ses luttes. C'est son clergé qui a fondé ces magnifiques établissements d'éducation où il instruisait ses enfants et leur fournissait les armes nécessaires pour battre en brèche le rempart de l'exclusion et de la tyrannie. C'est lui qui a groupé les tronçons épars de cette nationalité presque mourante autour du clocher de l'humble chapelle de bois, pour là y former des chrétiens et des hommes, chez lesquels il enseignait la soumission au vainqueur tout en entretenant le culte de la patrie absente. Et vous croyez qu'un clergé qui a tant fait et qui fait encore tant pour la population canadienne française, qui a toujours été la loyauté même, qui bénit, favorise et aide tous les grands progrès matériels, moraux et intellectuels, peut être entamé par les insinuations d'un Colonel qui l'insulte sans le connaître! Allez! il a reçu des Anglais et des protestants aussi distingués qu'impartiaux des témoignages d'estime et de respect qui le dédommagent au centuple de vos piètres pasquinades. Il n'a pas besoin d'être défendu, et tout le mal que vous pourrez en dire ne pourra qu'augmenter l'affection et la vénération dont il n'a cessé d'être entouré non-seulement par les catholiques, mais par tous ceux à qui il a été donné de connaître sa frugalité, ses vertus chrétiennes et son dévouement héroïque.

J. A. MOUSSEAU.

COURRIER D'ONTARIO.

Les danseurs—dit... je ne sais plus qui—sont les seules personnes d'esprit dans un bal. Ils ne disent jamais rien, mais il n'en disent pas moins. A quoi bon parler dans un bal? dit toujours le même auteur.

Il y avait donc bal chez M. R., et le joli partner de mademoiselle Alphonsine, au lieu de danser, lui parlait, ce qui n'est pas d'un danseur selon les règles.

—Mais, allez donc, lui dit Melle Alphonsine, vous voyez bien que vous perdez votre temps.

Il va sans dire que Melle A. avait la prétention de faire un mot.

—C'est vrai, dit le joli partner, qui ne voulait pas être en reste avec elle; mais quand je suis avec vous, je ne sais plus sur quel pied danser.

Après tout, cette conversation était bien aussi amusante que les aimables propos de cet adolescent, qui, trop jeune encore pour revêtir le solennel habit à queue, si considéré et si respecté de nos jours se contentait du modeste rasetrou, que l'on voit encore aux enfants de douze ans.

Cet adolescent primitif essayait avec un mouchoir blanc—très-blanc—tous les fauteuils où il daignait s'installer provisoirement de crainte de maculer son pantalon, et disait gravement, oh! mais très-gravement, à tous ses compagnons de bal:

—Mon cher, tu es bien heureux, toi, d'avoir une queue!...